

Date de génération de ce justificatif : 05/02/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LANGINY – VERGET – Cessation d'activité

Référence : L028386

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 20 décembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Cessations d'activité

In Extenso

Experts-Comptables

LANGINY – VERGET Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 10 000 euros Siège : 40 rue de la Gare, 22350 CAULNES Siège de liquidation : 40 rue de la Gare 22350 CAULNES 828 079 533 RCS SAINT-MALO Avis de dissolution L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 février 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Aurélie LANGINY , demeurant Le Domaine des Fougerays, 9 rue des Genêts – 22350 CAULNES et Madame Brigitte VERGET, demeurant 4 rue du Clos Picard – 35360 BOISGERVILLY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 40 rue de la Gare 22350 CAULNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-MALO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
